

les dictées de personne et je n'ai subi aucune influence pour apprécier les événements et les situations. Peut-être n'ai-je pas suivi les sentiers qui eussent convenu à mes intérêts personnels. Je ne le mentionnerais pas, si le chef des libéraux Canadiens-français dans la province de Québec n'avait dit qu'il avait envoyé un député m'en faire la proposition. Oui, on m'a prié de devenir le chef de mes compatriotes dans cette mission anti-patriotique de réunir les Canadiens-français de tout le pays en association politique. Cette offre, je l'ai refusée, parce qu'elle me paraissait pleine de dangers pour mes frères d'origine.

Un écrivain canadien qui comprend cette question a dit que l'édifice de la nationalité canadienne-française a été élevé, pierre par pierre, par les mains d'hommes qui résumaient tout ce que la sagesse et la prudence peuvent unir. Cet écrivain ajoute que le seul danger pour la nationalité française se manifesterait à l'heure où le peuple se laisserait entraîner par les coteries et la passion et se constituerait en faction. Rien n'est plus vrai, si nous consultons notre histoire, que les Canadiens français ont obtenu des résultats qui ne se sont vus dans aucun pays. Nous savons combien il est difficile pour une minorité, surtout en pays conquis, d'éviter les empiètements et même l'absorption dans la majorité, quelque bien disposée que soit cette majorité. Ici, nous avons prospéré, grandi, nous nous sommes enrichis, sans le sacrifice d'aucune de nos libertés. Que dis-je, nous minorité, nous avons obtenu plus que cela. Au moment même où le cri de race et de religion surgissait d'une partie de la population, nous avons réussi à faire accepter par la majorité un code de lois qui nous est particulier. Je veux dire l'introduction, par le concours de la majorité, des lois civiles du Bas-Canada, dans les Cantons de l'Est. Plus que cela. Nous, minorité, nous avons obtenu le bon vouloir, l'estime, le respect, les sympathies de la majorité pour la protection de nos institutions particulières. Voilà ce que nous avons fait et voilà pourquoi il a dit vrai l'écrivain qui a déclaré que l'édifice de la nationalité canadienne-française a été l'œuvre d'une sagesse consommée, unie à la plus grande prudence. Mais à ses paroles s'ajoutait un avertissement solennel. "Ne vous laissez pas entraîner par les factions et la passion. Ne devenez pas une faction dans le pays, parce que, bien que vous soyez forts au moyen d'ailliances, vous serez faibles comme faction, quelque puissante qu'une faction puisse être."

Des hommes, emportés par la passion, ont dit, dans des assemblées publiques, que les Canadiens-français devraient former un parti semblable au parti irlandais, dans le parlement impérial, sous la direction de Parnell. Je n'ai pas à m'occuper des sujets de discussion qu'il peut y avoir là-bas, mais je puis dire que, si le peuple irlandais, dans ses luttes pour la conquête de la liberté, a été obligé de faire ce qu'il fait et de s'unir sous un seul chef, il n'a été obligé de le faire que parce qu'il ne possède pas la liberté, le respect et la sympathie que nous possédons dans notre pays. Demandez à Parnell s'il ne renoncerait à diriger la faction qu'il commande dans le Parlement anglais, si ses compatriotes étaient aussi protégés dans leur liberté que le sont les Canadiens-français.

Non, le grand danger pour nous, c'est que nous convertissions notre minorité en faction et que nous fussions entre nous une alliance étroite qui serait désastreuse aux Canadiens-français.